

Rencontre nationale pour l'unité pour l'interdiction des licenciements

**Le comité de liaison sera présent à la manifestation du 23 janvier
à l'initiative des camarades de TUI.**

En ce début d'année, il y a un fait. Les patrons redoublent d'efforts pour multiplier et organiser les plans de licenciements et de suppressions d'emplois, de restructuration et de remise en cause des droits ouvriers.

Ils accélèrent car ils savent avoir le soutien de Macron et de son gouvernement qui leur a versé plus de 560 milliards d'euros.

Une organisation syndicale a publié la carte de France des plans de licenciements. La lecture de cette carte montre l'ampleur des plans de licenciements et des milliers et des milliers de licenciements organisés dans tout le pays.

Michelin annonce sa décision de supprimer 2 300 emplois. La presse fait état de chiffres selon lesquels 200 000 emplois supplémentaires devraient être supprimés dans les prochains mois.

Tout ramène à la question que nous ne cessons de poser depuis des mois, à savoir la nécessité de constituer le bloc uni des travailleurs et des organisations à tous les niveaux sur la seule exigence qui permet de rassembler les travailleurs : L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS.

**Plus que jamais, la question qui se pose est :
À quand, un appel net des organisations (tous en même temps, et au même
endroit) à une manifestation nationale autour de cette simple exigence :
INTERDICTION DES LICENCIEMENTS ?**

Il est évident qu'un tel appel rencontrerait un large écho.

Cela serait la meilleure réponse à l'éparpillement, à l'éclatement et à la pression qui s'exerce sur les militants soumis aux « pseudos » négociations visant à associer les syndicats aux plans de suppressions d'emplois.

Au niveau des entreprises, les travailleurs se sont souvent mobilisés en masse dans l'unité de leur organisation pour exiger le maintien des emplois. Pourquoi ce qui est possible en bas ne serait-il pas possible en haut et à tous les niveaux ?

Le 23 janvier, les camarades de la CGT de TUI appellent, avec d'autres syndicats, à une manifestation pour l'interdiction des licenciements. Ces camarades ont participé aux deux rencontres que nous avons organisées les 19 septembre et 21 novembre derniers. La mobilisation d'un secteur n'est pas équivalente à une mobilisation générale à l'appel uni de l'ensemble des organisations. Pour autant, comme nous l'avons toujours indiqué, le comité de liaison appuiera toute initiative permettant d'affirmer l'interdiction des licenciements.

En accord avec nos camarades de TUI, le comité de liaison participera à la manifestation avec sa propre banderole et invite ses correspondants à y être présents en nombre afin de développer la campagne pour qu'ait enfin lieu une manifestation de masse à l'appel de toutes les organisations, à Paris, pour créer les conditions du recul de Macron, des patrons.

**PLUS QUE JAMAIS
UNITÉ POUR L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS**

unite.interdiction.licenciements@gmail.com